

Grains de sagesse, Miettes de bon sens

**Protégeons
nos arbres
et nos
forêts.**

Les arbres voient au bord des nids battre des ailes
Oh! comme ils sont heureux d'envoyer par les airs
Tant de joyeuses voix chanter dans les cieux clairs
Les arbres aux douceurs graves et maternelles?
(Albert Lozeau).

Dimanche, le 17 courant, grandes fêtes à Québec à l'occasion du dévoilement de la statue de Son Éminence le Cardinal Taschereau. Le même jour la ville de Québec avancera aussi ses horloges d'une heure.

17,000 cordes de bois de pulpe ont été réduites en cendres à Port-Alfred, (Baie des Ha-Ha! ou St-Alphonse de Chicoutimi). L'an dernier, à quelques arpents de là, un amas de pulpe valant un million fut aussi détruit par le feu. Redoublons de prudence afin de prévenir d'autres conflagrations.

L'obligation organe du Prêt Municipal, Limitée, Québec. Tel est le titre de la nouvelle revue mensuelle dont nous venons de recevoir le premier numéro. Il est intéressant et même attrayant. Tous ceux qui ont de l'argent à prêter, ou qui désirent en emprunter pour fins d'utilité publique, feraient bien d'adresser une carte postale à **L'OBLIGATION**, 107, Côte de la Montagne, Québec. Ce journal leur sera envoyé gratuitement.

La Loi pour tous.—Les personnes qui nous posent des questions avec le désir que nos avocats y répondent dans cette page doivent nous donner leurs noms. A moins que le correspondant ne le demande expressément, nous ne publions pas son nom dans le journal, mais il nous le faut quand même afin de nous assurer s'il est abonné et s'il est en règle vis-à-vis la caisse. Encore une fois, seuls les abonnés en règle peuvent bénéficier de ce service de renseignements gratuits.

L'irrigation ou arrosage des terres au moyen d'un système de canaux est pratiquement inconnu dans la province de Québec. En Alberta, pour faciliter la culture, le gouvernement provincial a cru devoir y recourir, même dans une large mesure. Il annonce que 105,000 acres de terre seront inondées le 15 juin, entre les rivières Old Man et Little Bow, où la culture est en souffrance depuis des années. On espère que l'irrigation remédiera au mal, en permettant d'obtenir tous les ans des récoltes convenables.

Colons imprudents.—Les feux qui ont ravagé la semaine dernière les forêts du Nouveau-Brunswick, sur les confins de la province de Québec, sont dus, affirment les fonctionnaires du département des Terres et des Mines, de cette province sœur, à des colons imprudents qui faisaient brûler des "abatis" sans recourir aux précautions voulues. Encore une fois, soyons sages, soyons prudents. Avec les forêts qui s'en vont en fumée et en cendres, c'est la richesse nationale, partant un peu de l'avoir de chacun de nous, qui s'en va aussi.

Le bœuf canadien en Angleterre gagne de la popularité depuis la levée de l'embargo, le 31 mai dernier, dit une dépêche d'Ottawa; les prix se sont accrus de 50 sous à \$2.00 les 300 lbs. Du 31 mai au 7 juin Ontario a expédié en Angleterre 11,500 têtes de bétail, et l'Ouest 3,934. A l'avenir tout le bétail sera expédié du port de Québec.

La première vente publique de bétail canadien à Birkenhead a été un succès complet. Plus de 250 sujets ont été vendus en moins d'une heure à des prix variant de vingt livres et cinq shillings à trente-six livres et quinze shillings, soit environ \$95.60 à \$173.30 par tête.

Un beau bulletin.—Nous ne parlons pas ici du nôtre, qui est un périodique hebdomadaire, et ne coûte pourtant que 75 centins par année. Nous voulons attirer l'attention du public agricole sur le Bulletin No 80, intitulé: "Constructions de ferme", fortement illustré et rédigé de main de maître par le chef du Service de la Grande Culture de la Province, M. Philippe Roy, B.S.A. Tous les cultivateurs qui se proposent de construire, au cours de l'été, une quelconque bâtisse de la ferme, devraient demander, sans plus tarder, ce Bulletin No 80, au Service des Publications, Département de l'Agriculture, Québec. Il leur sera envoyé gratuitement.

Un observateur.—Celui qui signe ainsi les notes relatives à l'industrie laitière, qu'avec plaisir nous insérons comme bouquet aux Grains de Sagesse, n'est évidemment pas un observateur ordinaire. Aussi le prions-nous de continuer à faire bénéficier nos lecteurs du fruit de ses judicieuses observations, toujours marquées au coin du plus simple bon sens. Malheureusement, l'humanité est ainsi faite — dans plus d'une circonstance de la vie on oublie les lois du gros bon sens, le *horse sense*, comme disent nos concitoyens de langue anglaise. "Un observateur" veut bien nous mettre en garde contre ces oublis. — Écoutons sa voix !!

Nids d'oiseaux, etc.—Il est encore des inconscients qui dénient les couvées d'oiseaux sauvages, ou tuent de ces derniers sans aucune raison, ce qui appauvrit d'autant le pays, lorsque les victimes ou leurs œufs, appartiennent aux variétés utiles à l'agriculture. A Québec, et dans la banlieue, on s'efforce maintenant d'attirer ces oiseaux et d'en favoriser la multiplication en accrochant aux arbres des cabanettes où ils vont nicher et élever des familles qui favorisent le travail de l'agriculteur et le réjouissent de leur chant incomparable.

Il n'y aura qu'à lire habituellement notre page "Le coin des jeunes" pour connaître les variétés utiles d'oiseaux, pour connaître, aussi, la valeur de nos plantes indigènes, bonnes et mauvaises herbes.

"Bon voyage".—M. Alphonse Desilets, Directeur des Cercles de Fermières de la province a été nommé représentant de la province de Québec sur le convoi de l'Exposition des produits canadiens qui parcourra la France. M. Desilets et M. Cloutier du C.P.R. sont les seuls Canadiens-français qui feront partie du personnel du convoi exposition. M. Desilets s'embarquera vers la fin du mois pour l'Europe.

"Bon voyage", souhaitons nous de tout cœur à nos deux jeunes et distingués compatriotes. Leurs chefs respectifs ne pouvaient guère mieux choisir pour nous représenter là bas. Tous deux nous feront honneur et comme techniciens et comme esprits cultivés. De plus les musées canadiennes ne sauront que bénéficier, évidemment, de cette excursion à travers la mère patrie du jeune et talentueux auteur qui nous a déjà donné "Dans la brise du terroir, etc."

L'oléomargarine.—Le parlement, grâce aux efforts et surtout au magnifique discours de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska, vient de fixer le sort de l'oléomargarine au Canada. Passé le 1er septembre prochain la fabrication et l'importation de ce succédané et concurrent du beurre ne seront plus permises au Canada. Au sujet du discours de M. Bouchard sur cette question depuis si longtemps pendante, discours que le parlement appuya par une majorité de plus de cinquante voix, un confrère fait remarquer que "pour son premier coup d'essai, le jeune professeur et agronome a été servi à souhait, puisque la députation était à peu près au complet. Au dire même des orateurs les plus expérimentés du parlement, ce fut un coup de maître."

Dans un bel anglais, qui éveilla aussitôt l'attention de la Chambre, il fit un clair exposé de la question débattue, révélant l'étendue de ses connaissances techniques, son sens pratique et la sûreté de son jugement."

Patrons de beurreries en garde!

Séparateurs.—Il est certains agents, qui pour décider les patrons de beurreries ou de fromageries à faire l'achat d'un petit séparateur à crème, leur disent qu'il n'est pas nécessaire de le laver après chaque écrémage.

Qu'on se méfie d'un tel agent.

Il ne cherche qu'à gagner par des moyens malhonnêtes la commission que lui rapporte la vente d'un petit séparateur.

Expérience.—Si l'on recueille le premier jet de crème qui sort d'un séparateur, non lavé, après l'écémage qui a précédé, et si on la goûte, l'on se rend facilement compte que la fermentation du résidu qui adhère à la paroi intérieure du bol produit, et donne à la crème un goût désagréable, qui se retrace dans le beurre après qu'il est fabriqué, et qui s'accroît avec l'âge.

La différence de prix entre les beurres de choix et ceux de qualité secondaire augmentant graduellement d'année en année chaque patron doit se faire un devoir de laver minutieusement, après chaque écémage, le séparateur, tous les ustensiles, couloirs, etc., qui ont servi à la manipulation du lait ou de la crème, afin de ne produire que du beurre de choix.

En le faisant il se rend justice à lui-même ainsi qu'à tous ceux qui prennent ces précautions parcequ'il en coûte tout aussi cher pour produire de la mauvaise crème que pour en produire de la bonne.

Les beurres de choix rapportent aux patrons de 5 à 10 centins par 100 lbs de lait de plus que les beurres de qualité secondaires.

Si le consommateur, consent à payer plus cher pour le beurre de bonne qualité, c'est qu'il lui répugne de manger du beurre ayant mauvais goût.

Ne faites pas aux autres.—Le cultivateur n'aurait-il pas lui-même dédain d'apporter sur sa table de la crème ou du beurre dont le goût laisserait à désirer? Pourquoi vouloir contraindre les autres à en manger?

Un peu de réflexion et de bon sens feront comprendre la nécessité d'abandonner des mauvaises pratiques qui auraient pu être adoptées par les mauvais conseils d'un agent quelconque.

Un observateur